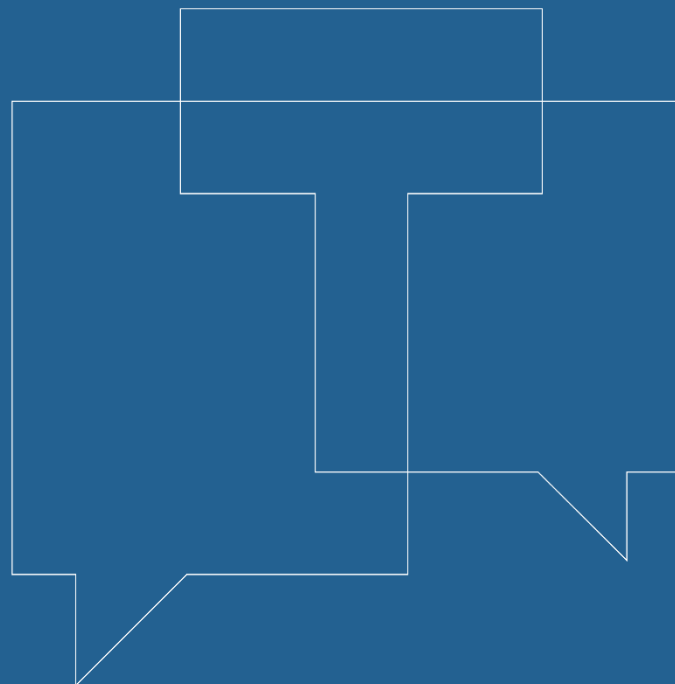


COMPTE RENDU SOUS-COMITÉ CEINTURE VERTE

Rencontre # 13

27 février 2026



Préparé pour :

RioTinto

Par :



TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DE BIENVENUE.....	2
2.	VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR	2
3.	RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA RENCONTRE	2
4.	SUIVI DES ACTIONS DE LA RENCONTRE DU 16 OCTOBRE 2025.....	2
6.	PROCHAINES ÉTAPES	8
7.	PROCHAINE RENCONTRE	8
8.	FIN DE LA RENCONTRE	9
9.	ANNEXES	10
	ANNEXE 1 – LISTE DES PRÉSENCES	10
	ANNEXE 2 – ORDRE DU JOUR	11
	ANNEXE 3 – PRÉSENTATION DE LA RENCONTRE	12



1. MOT DE BIENVENUE

Isabelle Gagnon, facilitatrice chez Transfert Environnement et Société, souhaite la bienvenue aux membres.

La liste des présences se trouve en annexe 1.

2. VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

Isabelle Gagnon présente la proposition d'ordre du jour. Celui-ci est accepté par les membres.

L'ordre du jour se retrouve en annexe 2.

3. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Isabelle Gagnon indique que la rencontre portera principalement sur la présentation du plan de verdissement pour les secteurs de Saint-Jean-Eudes et du boulevard Saguenay, identifiés comme priorités en 2026. Elle rappelle que le plan a été élaboré en considérant les principaux éléments ressortis lors de l'exercice de réflexion d'octobre 2025 ainsi que les budgets disponibles. L'objectif est de permettre aux membres du sous-comité de commenter le plan à des fins de bonification.

La présentation de la rencontre se trouve en annexe 3.

4. SUIVI DES ACTIONS DE LA RENCONTRE DU 16 OCTOBRE 2025

Isabelle Gagnon fait état de l'avancement des actions de suivi de la rencontre du 16 octobre 2025.

Actions de suivi	Responsable	Échéancier	Suivi
Vérifier quelles essences seront utilisées pour le reboisement d'un secteur (peu accessible au public) situé entre les deux zones identifiées en jaune sur la carte de Saint-Jean-Eudes	RT	Printemps 2026	Fait
Vérifier quand il est prévu que le stationnement du secteur Saint-Jean-Eudes puisse être réhabilité	RT	Dès que possible	À la fin du projet des 96 cuves (printemps 2027)
Vérifier quelle est la hauteur maximale tolérée pour les arbres et arbustes sous les lignes électriques	RT	Dès que possible avant l'élaboration du	Fait



Actions de suivi	Responsable	Échéancier	Suivi
		plan de verdissement	
Valider s'il est effectivement interdit de mettre de la verdure (ex. : vigne) sur les clôtures de RT dans le secteur du boulevard Saguenay pour des raisons de sécurité	RT	Dès que possible avant l'élaboration du plan de verdissement	Fait
Vérifier le souci de connectivité de la Ville de Saguenay dans le secteur Moritz-Mellon afin de connaître son intention quant à la poursuite du reboisement de l'autre côté de la coulée	Ville de Saguenay	Dès que possible	Fait
Valider l'utilité du stationnement de RT au bout de la rue LaSalle	RT	Dès que possible avant l'élaboration du plan de verdissement	À venir - 2027

SUIVIS

- **Essences utilisées pour le reboisement d'un secteur de Saint-Jean-Eudes :** Audrey Pouliot, Partenaire d'affaires | Communautés, Performance sociale | Arvida-AP60, explique que le secteur a été déboisé en prévision d'un pad d'entreposage qui n'a finalement pas été installé. Un aller-voir sera effectué au printemps pour proposer une mixité d'essences résineuses et feuillues adaptées.
- **Hauteur maximale tolérée pour les arbres et arbustes sous les lignes électriques :** Simon Durocher, conseiller principal Environnement, indique que la hauteur maximale est de 2,5 mètres.
- **Interdiction de mettre de la verdure sur les clôtures :** Audrey Pouliot mentionne qu'une zone minimale de 3 mètres de part et d'autre de la clôture doit être complètement dégagée. De plus, puisque la clôture est située très près du bassin, il n'est pas possible d'installer un écran végétal.
- **Souci de connectivité dans le secteur Moritz-Mellon et poursuite du reboisement :** Simon Tremblay, urbaniste à Ville de Saguenay, explique que le secteur de la coulée fait partie du site patrimonial d'Arvida et qu'il est donc prévu de le conserver tel qu'il est actuellement. Seul un arbre à grand déploiement y sera planté dans le cadre du 100^e, puisqu'il y en avait un à cet endroit à l'époque. Le parc Moritz, quant à lui, ne fait pas partie du site patrimonial. Des arbres peuvent donc y être plantés. Il souligne toutefois l'importance de conserver



certain points de vue sur le Complexe Arvida dans une optique de mise en valeur du patrimoine industriel. Le sujet étant d'intérêt lorsque viendra le temps de procéder au verdissement de ce secteur, Martin Simard, conseiller en patrimoine à la Ville de Saguenay, ainsi que Marianne Salesse-Côté, directrice générale du Musée du patrimoine d'Arvida, pourraient être invités à une prochaine rencontre.

Questions ou commentaires	Réponses
Y a-t-il des normes au niveau des points de vue sur un élément du patrimoine, par exemple au parc Moritz?	Ville de Saguenay Les propriétés de RT ne font pas partie du site patrimonial d'Arvida, alors elles ne sont pas assujetties à la réglementation du ministère de la Culture et des Communications. Il est toutefois d'intérêt de s'assurer d'une cohabitation des usages.
Pour respecter les normes du patrimoine, est-ce que l'usine doit être visible de tous les angles?	Ville de Saguenay Le site patrimonial en tant que tel est le centre-ville d'Arvida et le quartier en 135 jours. Il serait donc intéressant de préserver des vues à partir de ces endroits. Le boulevard Saguenay ne fait pas partie du site patrimonial, mais il serait possible de conserver des points de vue à des endroits stratégiques.
Est-ce que ce sont tous les bâtiments qui doivent être visibles ou seulement les anciens?	Ville de Saguenay C'est tout le complexe.

Action de suivi	Responsable	Échéancier
Inviter Martin Simard et Marianne Salesse-Côté pour discuter du patrimoine lors des discussions sur le verdissement du secteur Moritz-Mellon	RT/TES	Rencontre de l'automne 2026

5. PRÉSENTATION DU PLAN DE VERDISSEMENT ET DU CALENDRIER PRÉLIMINAIRE DE RÉALISATION

Émilie Lapointe, chargée de projet chez Eurêko!, rappelle le mandat du sous-comité ainsi que les objectifs du plan de verdissement :

- Créer de la connectivité entre les écosystèmes;
- Créer des habitats fauniques et augmenter la biodiversité urbaine;



- Lutter contre l'îlot de chaleur que représente le Complexe Arvida;
- Assurer une meilleure gestion des eaux pluviales;
- Capturer les poussières et les polluants atmosphériques;
- Atténuer la pollution sonore;
- Améliorer le paysage.

Elle explique que pour la présentation du plan, elle a divisé les grands secteurs identifiés lors de l'atelier en sous-sections.

ZONE 1 – RUE LAVOISIER

Les plantations ont été réalisées en automne 2023 et au printemps 2025.

Question ou commentaire	Réponse
Les arbres ne respectant pas la distance de 3 m devront-ils être retirés?	Les arbres qui sont là depuis longtemps (entre 5 et 10 ans) ne seront pas enlevés, mais ils n'en planteront pas de nouveau à moins de 3 m.

ZONE 2 – SAINT-JEAN-EUDES

Au niveau de la piste cyclable, seuls des arbustes seront plantés dans le premier secteur, car ils sont sous la ligne électrique et doivent respecter la limite de 2,5 m de hauteur. Dans le second secteur, se trouvera une variété d'arbres, car il n'y a pas de restriction. Au niveau du stationnement temporaire, une couche de gravier sera d'abord à retirer avant d'y étendre du terreau. Il est prévu d'y planter des arbres et arbustes tolérants aux sols pauvres.

Questions ou commentaires	Réponses
RT Est-ce que les arbres pour le stationnement temporaire sont inclus dans la soumission?	Eurêko! Non parce que l'on ne sait pas quand exactement le stationnement sera réhabilité. C'est seulement à titre de recommandation.
RT Ce sera conservé à titre de recommandation pour le moment puisque ce qui est prévu pour l'instant à cet endroit est de la plantation hydraulique. Ce sera en suivi.	

ZONE 3 – BOULEVARD SAGUENAY

La piste cyclable se poursuit avec la ligne d'arbres. Il est aussi proposé de reboiser en arrière de la piste, mais le sol doit être vérifié. La sortie du sentier de motoneige se trouve également à cet endroit, alors de la signalisation appropriée devra être installée afin d'éviter que les véhicules n'endommagent les plants. Des arbustes seront plantés aux endroits situés sous les lignes électriques. Hydro-Québec a recommandé des



espèces adéquates. Le but est d'avoir une alternance de conifères, d'espèces indigènes, de fleurs et d'asclépiade, qui sont plus tolérantes aux sols secs. De plus, du trèfle sera posé en couvre-sol. Une zone spécifique a été désignée pour réaliser un îlot de verdure. Un aménagement est prévu autour de la nouvelle affiche du Complexe Arvida. L'ambition serait d'organiser un événement pour en faire l'inauguration. Enfin, il est prévu de poursuivre l'îlot vers la levée acoustique. Les travaux de la zone 3 sont prévus cet été.

Un projet de réfection de la piste cyclable est également en cours du côté de la Ville de Saguenay. Il sera important de coordonner les travaux. Des réflexions ont aussi lieu par rapport à la sécurité du secteur. Le tracé peut donc changer.

Questions ou commentaires	Réponses
Ce sont des aménagements visuels autant pour les automobilistes que pour les utilisateurs de la piste cyclable.	
Pourquoi les arbres ne poussent-ils pas dans un secteur de la piste cyclable?	Eurêko! Le sol est très compacté à cet endroit, et une conduite passe par là. Le gazon pousse bien, alors il y a du potentiel.
Pourquoi n'y a-t-il pas de sorbier dans votre liste d'arbres?	Eurêko! C'est une espèce difficile à avoir en pépinière.
Ville de Saguenay Est-ce que les plans sont soumis à la Ville? Il y a peut-être des normes de distances à respecter et des servitudes de lignes électriques.	RT Un suivi sera effectué pour s'assurer que les exigences soient respectées.
Y a-t-il un risque pour la sécurité si les arbustes cachent les cyclistes?	Eurêko! Les arbustes sont à 3 m de distance. Toutefois, la sécurité des usagers est prise en compte dans les plans.
Utilisez-vous seulement des espèces indigènes?	Eurêko! Non puisque cela ne permettait pas d'avoir une assez grande variété d'espèces en raison notamment des restrictions, par exemple liées à la hauteur.
Le fait d'utiliser des espèces non indigènes peut rendre difficile la sensibilisation sur la conservation des espèces indigènes.	Eurêko! La majorité arbustes sont indigènes. Pour ce qui est des arbres, malheureusement, les espèces indigènes survivraient difficilement en raison des contraintes du milieu urbain.
Quand un arbre meurt, le remplacez-vous par la même espèce?	Eurêko! D'abord, il y a une évaluation de la cause de mortalité. Si l'arbre a



Questions ou commentaires	Réponses
	seulement été brisé, il peut être remplacé par la même espèce. Si l'arbre n'est pas propice au milieu, l'espèce replantée est différente.
Arrive-t-il que l'endroit ne soit simplement pas propice pour la plantation d'arbres?	Eurêko! Oui, dans ce cas, les arbres sont retirés. Il peut arriver que certaines contraintes n'aient pas été identifiées au départ.

ZONE 4 - PARC MORITZ ET BOULEVARD MELLON

La proposition pour cette zone est en phase d'ébauche, car il y a plusieurs volets à valider. Depuis la rue Moritz, il est proposé de créer une petite forêt avec des espèces patrimoniales indigènes à un endroit où il y a moins de contraintes, de même qu'un site d'interprétation. En outre, des arbres pourraient être ajoutés dans le parc et entre les terrains de soccer pour limiter la chaleur. Un petit aménagement pourrait aussi être fait dans le secteur du bureau administratif. Pour la dernière zone de piste cyclable, des petits arbres pourraient être plantés.

Questions ou commentaires	Réponses
Ville de Saguenay Il serait intéressant de réfléchir à un espace vert à l'intérieur de l'aire de stationnement, car c'est où se trouve l'îlot de chaleur. Ce serait un projet engageant en ressources pour Rio Tinto, mais ce serait une belle opportunité.	
Pourquoi la piste cyclable passe-t-elle derrière les commerces?	Eurêko! Devant, il y a les entrées des commerces, alors cela pourrait causer des enjeux de sécurité.

ZONE 5 – RUE DE LA SALLE

Il n'y a pas beaucoup d'espace propice au niveau du stationnement et de la levée acoustique.

Questions ou commentaires	Réponses
Corporation centre-ville Arvida Est-ce que la lettre d'appui était pour ce projet?	Eurêko! La demande de subvention n'a pas été acceptée. La réponse indiquait que RT n'est pas admissible en raison des infractions en cours à la Loi sur la qualité de l'environnement. Le projet se situe sur les terrains de RT, mais le demandeur était Eurêko! et le projet est pour la communauté. Une communication a été



Questions ou commentaires	Réponses
	envoyée par la suite pour expliquer qu'il n'y avait pas d'autre endroit possible pour réaliser ce projet qui bénéficierait aux citoyens. Cette décision est vraiment décevante.
Il y a déjà eu des coupes massives reliées à des maladies.	Eurêko! C'est pourquoi il est préférable d'avoir une diversité dans les espèces. L'orme, par exemple, est plus tolérant. À Arvida, ils ont planté beaucoup de tilleuls et s'il y a une maladie, ils vont perdre beaucoup d'arbres.
Quand les arbres sont malades, se font-ils retirer?	Eurêko! Oui.

Action de suivi	Responsable	Échéancier
Valider s'il est nécessaire de faire des demandes de permis à la Ville de Saguenay	RT	Dès que possible

6. PROCHAINES ÉTAPES

- Finaliser le plan de verdissement en tenant compte des commentaires du comité.
- Confirmer les budgets à l'interne.
- Procéder à la commande des végétaux.
- Définir le calendrier des travaux en tenant compte des travaux prévus par la Ville de Saguenay sur la piste cyclable qui longe le boulevard Saguenay.
- Réaliser les travaux. Une partie sera réalisée par Eurêko et l'autre, par la main-d'œuvre du projet AP60. Une partie sera effectuée au printemps et l'autre, à l'automne.

7. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre pourrait se tenir à l'automne afin de présenter le début des travaux et discuter des prochains secteurs. Elle est déjà prévue à l'agenda des membres pour le 14 octobre. La qualité du travail pour le plan de verdissement est soulignée par un membre.

Action de suivi	Responsable	Échéancier
Présenter les travaux effectués ainsi que le plan pour les prochains secteurs	RT/Eurêko!	Automne 2026



8. FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre prend fin à 11 h 30.

Rédaction du compte rendu

Virginie Lefebvre, conseillère principale, Transfert Environnement et Société



9. ANNEXES

ANNEXE 1 – LISTE DES PRÉSENCES

Organisation	Nom	Présent(e)	Absent(e)
Eurêko!	Émilie Lapointe	X	
Les Verts boisés du Fjord	Claude Dussault	X	
Ville de Saguenay	Simon Tremblay	X	
Citoyenne quartier Sainte-Thérèse	Rachel Fontaine		X
Corporation Centre-ville Arvida	William Émond	X	
Conseil régional de l'environnement (CRE)	Tommy Tremblay	X	
Rio Tinto	Audrey Pouliot, Partenaire d'affaires Communautés, Performance sociale et Engagement des employés Arvida-AP60	X	
Rio Tinto	Simon Durocher, Conseiller principal Environnement	X	
Animation et facilitation			
Transfert Environnement et Société	Isabelle Gagnon, facilitation	X	



ANNEXE 2 – ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

Rencontre du sous-comité Ceinture verte

27 février 2026, 10 h à 11 h 30

Espace communauté (1954, rue Davis, Jonquière)

		Nature	Intervenant.es
10 h	1 – Mot de bienvenue	Information Discussion	Isabelle Gagnon
10 h 05	2 – Validation de l'ordre du jour	Décision	Isabelle Gagnon
10 h 10	3 – Objectifs de la rencontre	Information Discussion	Isabelle Gagnon
10 h 15	4 – Suivi des actions de la rencontre du 16 octobre 2025	Information Discussion	Isabelle Gagnon
10 h 25	5 – Présentation du plan de verdissement et du calendrier préliminaire de réalisation	Information Discussion	Émilie Lapointe Audrey Pouliot Simon Durocher
11 h 25	6 – Prochaines étapes	Information Discussion	Isabelle Gagnon
11 h 30	7 – Fin de la rencontre		



ANNEXE 3 – PRÉSENTATION DE LA RENCONTRE



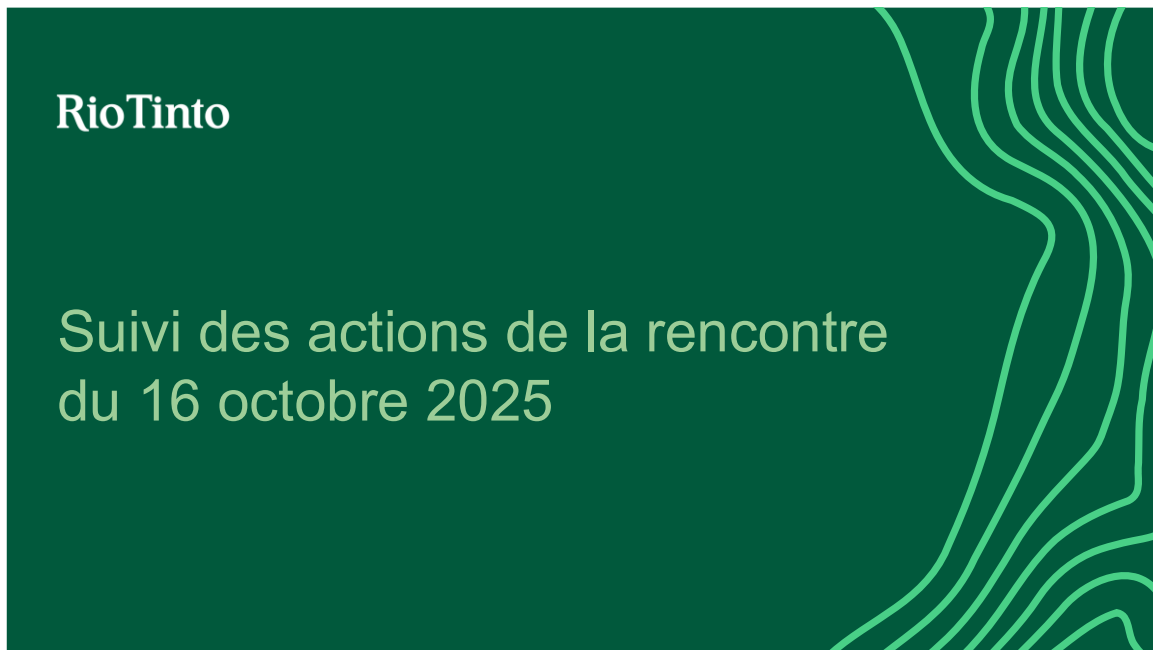
Ordre du jour

		Nature	Intervenant
10 h	1 – Mot de bienvenue	Information/Discussion	Isabelle Gagnon
10 h 05	2 – Validation de l'ordre du jour	Décision	Isabelle Gagnon
10 h 10	3 – Objectifs de la rencontre	Information/Discussion	Isabelle Gagnon
10 h 15	4 – Suivi des actions de la rencontre du 16 octobre 2025	Information/Discussion	Isabelle Gagnon
10 h 25	5 – Présentation du plan de verdissement et du calendrier préliminaire de réalisation	Information / Discussion	Émilie Lapointe Audrey Pouliot Simon Durocher
11 h 20	6 – Prochaines étapes		Isabelle Gagnon
11 h 30	7 – Fin de la rencontre		



Objectifs de la rencontre

- Présenter le plan de verdissement, principalement pour les secteurs Saint-Jean-Eudes et du boulevard Saguenay priorités en 2026, élaboré en tenant compte des principaux éléments ressortis lors de l'exercice de réflexion tenu en octobre 2025 ainsi que des budgets disponibles.
- Permettre aux membres du sous-comité de commenter le plan de verdissement à des fins de bonification s'il y a lieu.



Suivi des actions

Actions de suivi	Responsable	Échéancier	Suivi
Vérifier quelles essences seront utilisées pour le reboisement d'un secteur (peu accessible au public) située entre les deux zones identifiées en jaune sur la carte de Saint-Jean-Eudes	RT	Printemps 2026	Fait
Vérifier quand il est prévu que le stationnement du secteur Saint-Jean-Eudes puisse être réhabilité	RT	Dès que possible	Fait - À la fin du projet des 96 cuves (date non confirmée)
Vérifier quelle est la hauteur maximale tolérée pour les arbres et arbustes sous les lignes électriques	RT	Dès que possible avant la réalisation du plan	Fait
Valider s'il est effectivement interdit de mettre de la verdure (ex. : vigne) sur les clôtures de RT dans le secteur du boulevard Saguenay pour des raisons de sécurité	RT	Dès que possible avant la réalisation du plan	Fait
Vérifier le souci de connectivité de la Ville de Saguenay dans le secteur Moritz-Mellon afin de connaître son intention quant à la poursuite du reboisement de l'autre côté de la coulée	Ville de Saguenay	Dès que possible	Fait
Valider l'utilité du stationnement de RT au bout de la rue LaSalle	RT	Dès que possible avant la réalisation du plan	À venir - 2027

RioTinto

5

Suivi des actions

VÉRIFIER QUELLES ESSENCES SERONT UTILISÉES POUR LE REBOISEMENT D'UN SECTEUR (PEU ACCESSIBLE AU PUBLIC) SITUÉE ENTRE LES DEUX ZONES IDENTIFIÉES EN JAUNE SUR LA CARTE DE SAINT-JEAN-EUDES

L'équipe des Affaires immobilières de RT va procéder à la vérification de l'état du terrain au printemps et va proposer une mixité d'essences résineuses et feuillues adaptées au site.

VALIDER S'IL EST EFFECTIVEMENT INTERDIT DE METTRE DE LA VERDURE (EX. : VIGNE) SUR LES CLÔTURES DE RT DANS LE SECTEUR DU BOULEVARD SAGUENAY POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ

Une zone dégagée minimale de 3 mètres doit être maintenue de part et d'autre d'une clôture périmétrique industrielle. Cette zone doit être libre de toute végétation, structure ou obstacle, afin de permettre une observation et une patrouille continues, ainsi qu'un entretien sécuritaire de la barrière. La végétation résiduelle (gazon, couvre-sol) ne doit pas dépasser 0,5 mètre de hauteur afin de préserver la visibilité et l'efficacité des systèmes de détection.

VÉRIFIER LE SOUCI DE CONNECTIVITÉ DE LA VILLE DE SAGUENAY DANS LE SECTEUR MORITZ-MELLON AFIN DE CONNAÎTRE SON INTENTION QUANT À LA POURSUITE DU REBOISEMENT DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA COULÉE

Au nord du Théâtre Palace, une placette sera aménagée afin d'accueillir une reproduction d'une cuve. De plus, dans ce secteur, aucun emplacement précis n'est encore déterminé, mais un arbre à grand déploiement sera planté.

RioTinto

6



RioTinto

Plan de verdissement et calendrier de réalisation préliminaire



Proposition- Plan de verdissement Rio Tinto Complexe Arvida



Février 2026





Mise en contexte

Le Comité ceinture verte issu du Comité bon voisinage a le mandat de développer des projets afin de favoriser la connectivité des écosystèmes de la ceinture verte du Complexe Arvida. Il appuie également l'équipe de Rio Tinto sur la mise en valeur du territoire. L'élaboration du Plan de verdissement est une action concrète qui découle de ce mandat.

Objectifs du Plan de verdissement

L'objectif principal est de bonifier et densifier en végétaux la ceinture verte du Complexe Jonquière. Cela permettra de répondre à plusieurs objectifs spécifiques dont :

- Créer de la connectivité entre les écosystèmes;
- Créer des habitats fauniques et augmenter la biodiversité urbaine;
- Lutter contre l'îlot de chaleur que représente le Complexe Jonquière;
- Assurer une meilleure gestion des eaux pluviales;
- Capturer les poussières et les polluants atmosphériques;
- Atténuer la pollution sonore;
- Améliorer le paysage.



Zones ciblées par le Plan de verdissement

Zone 1 – Rue Lavoisier

- 1.1 - Coin Lavoisier – Boulevard Saguenay
- 1.2 - Levées acoustiques

Zone 2 – Saint-Jean-Eudes

- 2.1 - Piste cyclable
- 2.2 - Stationnement temporaire AP60

Zone 3 – Boulevard du Saguenay

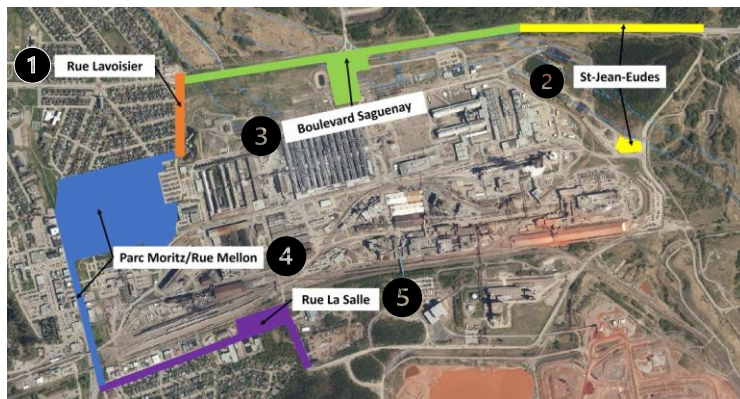
- 3.1 - Piste cyclable
- 3.2 - Affiche Rio Tinto Arvida
- 3.3 Levées acoustiques

Zone 4 – Parc Moritz et Boulevard Mellon

- 4.1 – Rue Moritz
- 4.2 – Parc Moritz
- 4.3 – Rue Hall
- 4.4 – Bureau administratif
- 4.5 - Piste cyclable

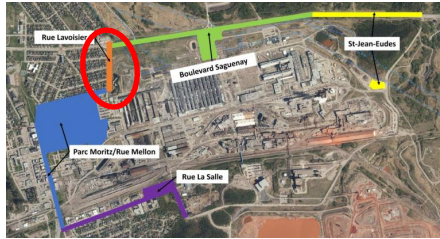
Zone 5 – Rue Lasalle

- 5.1 – Stationnement
- 5.2 – Levées acoustiques





Zone 1 – Rue Lavoisier



1.1 – Coin Lavoisier-Boulevard Saguenay

1.2 – Levées acoustiques



1.1 – Coin Lavoisier et boulevard Saguenay



✓ **Plantation réalisée à l'automne 2023**



1.2 – Levées acoustiques



✓ Plantation réalisée au printemps 2025



euréko!



Zone 2 – Saint-Jean-Eudes






2.1 – Piste cyclable

2.2 – Stationnement temporaire AP60

euréko!

2.1.1 - Piste cyclable



-  Lilas japonais (3)
-  Rosier inerme (18)
-  Physocarpe à feuille d'obier Diabolo (18)












- Bande de 1 m X 38 m à détourber
- Arbustes au 1 m = 36 arbustes
- Trèfle en couvre-sol





2.1.2 - Piste cyclable



- | | |
|---|--|
|  Orme accolade (11,5 m) |  Amélanancier leavis (4m) |
|  Érable rouge Autumn blaze (9 m) |  Lilas japonais (3,5 m) |
|  Tilleul Greenspire (8m) |  Olivier de Bohème (0 m) |
|  Orme Triumph (7,5m) |  Aubépine crus-galli (0 m) |
|  Épinette de Norvège (7m) |  Cerisier de virginie (0 m) |
|  Sorbier des oiseaux (5,5m) |  Caragana arborescent (0m) |
|  Pin sylvestre (5,5 m) | |
|  Micocoulier (5,5 m) | |





2.2 Stationnement temporaire AP60

Étapes de réalisation :

1. Retrait de la couche de gravier compacté. Épaisseur à confirmer.
2. Ajout de terreau.

3. Plantation d'arbres et arbustes tolérantes au sol pauvre et compacté en format PFD, 1 litre et 1 Gallon.

Arbres : Érable argenté, Bouleau blanc, Épinette noire, Peuplier baumier, Thuya occidentalis, Pin gris, Vinaigrier.

Arbustes : Potentille fruticosa, Rosier inerme, Aulne crispé, myrique baumier, saule viminilis, physocarbe à feuille d'obier.

Superficie : 4000 m²

Arbres et arbustes aux 3 mètres : 444 arbres et 444 arbustes



euréko!



Zone 3 – Boulevard du Saguenay



- 3.1 – Piste cyclable
- 3.2 – Affiche Rio Tinto Arvida
- 3.3 – Levées acoustiques

euréko!



3.1.1 - Piste cyclable



- | | |
|---|--|
|  Érable rouge Autumn blaze (9 m) |  Amélanancier leavis (4m) |
|  Tilleul Greenspire (8m) |  Lilas japonais (3,5 m) |
|  Orme Triumph (7,5m) |  Olivier de Bohême (0 m) |
|  Épinette de Norvège (7m) |  Aubépine crus-galli (0 m) |
|  Sorbier des oiseaux (5,5m) |  Cerisier de virginie (0 m) |
|  Pin sylvestre (5,5 m) |  Caragana arborescent (0m) |
|  Micocoulier (5,5m) | |



3.1.2 - Piste cyclable



- 2 rangées arbres aux 6 mètres
- 275 m = 47 X 2 = 92 arbres
- Pot de 2 gallons et 3 gallons

- Arbres aux 4 mètres
- 4200 m² = 262 arbres
- Format PFD

- Cèdre blanc
- Pin gris
- Pin rouge
- Épinette blanche
- Épinette noire
- Mélèze laricin
- Chêne à gros fruit
- Orme accolade
- Bouleau à papier
- Érable rouge
- Tilleul d'Amérique
- Peuplier baumier

* Pourquoi les arbres ne poussent pas? Est-ce que la zone est compactée avec de la terre de remblayage? Rocailleuse? À vérifier pour le choix final des espèces d'arbres.



3.1.3 - Piste cyclable

- Sous les lignes de transport = végétaux de maximum 2,5 m de hauteur



Conifères

- Épinette de Norvège Nid d'oiseau
- Épinette naine du Colorado
- Genévrier des Rocheuses Tabletop
- Cèdre blanc Little giant
- Pin mugho pumilio

Indigène

- Aronie noire
- Chèvrefeuille du Canada
- Dierville Chèvrefeuille
- Gadelier alpin
- Physocarpe à feuille d'obier, diabolo
- Saule arctique nain

Arbustes à fleurs

- Lilas meyeri Palibin
- Lilas prestonia Donald Wyman
- Lilas patula Miss Kim
- Rosier inerme



- Bande de 1 m X 220 m à détourber
- Alternance d'arbustes au 1 m avec 6 zones d'asclépiade sur 5 m.
- = 190 arbustes
- = 270 asclépiades
- Trèfle en couvre-sol



euréko!

3.1.3 - Piste cyclable (suite)

- Sous les lignes de transport = végétaux de maximum 2,5 m de hauteur



Conifères

- Épinette de Norvège Nid d'oiseau
- Épinette naine du Colorado
- Genévrier des Rocheuses Tabletop
- Cèdre blanc Little giant
- Pin mugho pumilio

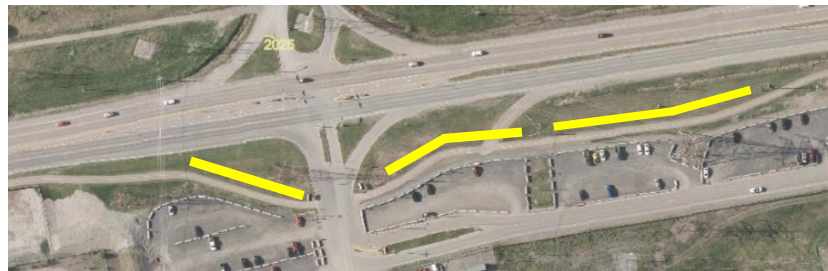
Indigène

- Aronie noire
- Chèvrefeuille du Canada
- Dierville Chèvrefeuille
- Gadelier alpin
- Physocarpe à feuille d'obier, diabolo
- Saule arctique nain

Arbustes à fleurs

- Lilas meyeri Palibin
- Lilas prestonia Donald Wyman
- Lilas patula Miss Kim
- Rosier inerme




- Bande de 1 m X 200 m à détourber
- Alternance d'arbustes au 1 m = 200 arbustes
- Trèfle en couvre-sol

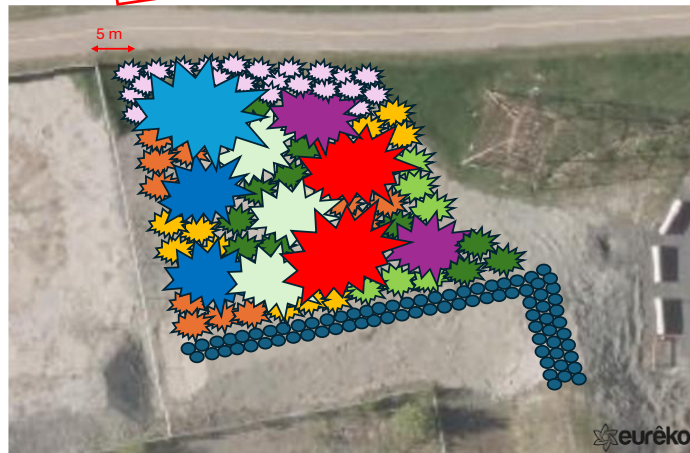



euréko!



3.1.4 - Piste cyclable

-  Chêne à gros fruit
-  Peuplier faux-tremble
-  Micocoulier occidental
-  Cerisier de Pennsylvanie
-  Pin sylvestre
-  Olivier de Bohême
-  Argousier
-  Chalef argenté
-  Rosier inerme
-  Aulne crispé



-  Rosier inerme, Comptonie voyageuse, Potentille fructicosa, Lilas prestonia Donald Wyman, Lilas prestonia Miss canada, Physocarpe à feuille d'obier, Myrique baumier, Dierville chèvrefeuille, Cyprès de Sibérie (120X PFD, 1L, 1G)

3.2 – Affiche Rio Tinto Arvida




-  Genévrier des Rocheuses
-  Lilas Donald Wyman
-  Hydrangée pinky winky
-  Rudbeckie
-  Salvia nemorosa "Caradonna "
-  Hémérocalle Franz halls

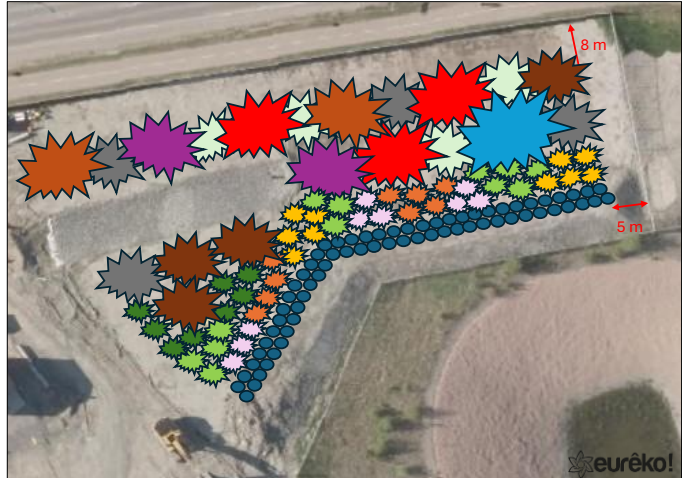





3.3.1 – Levée acoustique

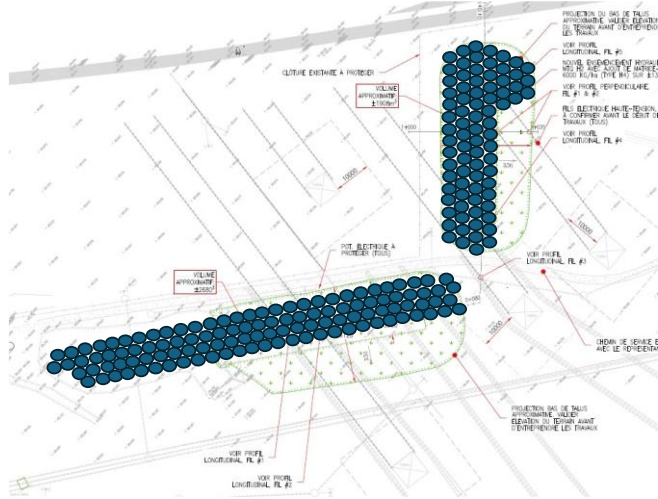



-  Chêne à gros fruit
-  Micocoulier occidental
-  Cerisier de Pennsylvanie
-  Pin sylvestre
-  Orme Triumph
-  Lilas japonais
-  Aubépine Crus-galli
-  Olivier de Bohème
-  Argousier
-  Chalef argenté
-  Rosier innerme
-  Aulne crispé



-  Rosier innerme, Comptonie voyageuse, Potentille fructicosa, Lilas prestonia Donald Wyman, Lilas prestonia Miss canada, Physocarpe à feuille d'obier, Myrique baumier, Dierville chèvrefeuille, Cyprès de Sibérie (140X PFD, 1L, 1G)

3.3.2 Levées acoustiques

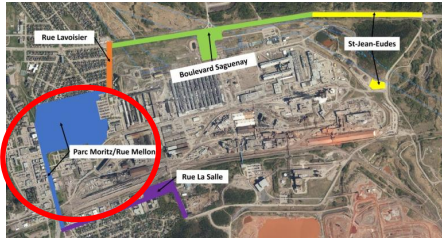


-  Rosier innerme, Comptonie voyageuse, Potentille fructicosa, Lilas prestonia Donald Wyman, Lilas prestonia Miss canada, Physocarpe à feuille d'obier, Myrique baumier, Dierville chèvrefeuille, Cyprès de Sibérie (815X PFD, 1L, 1G)





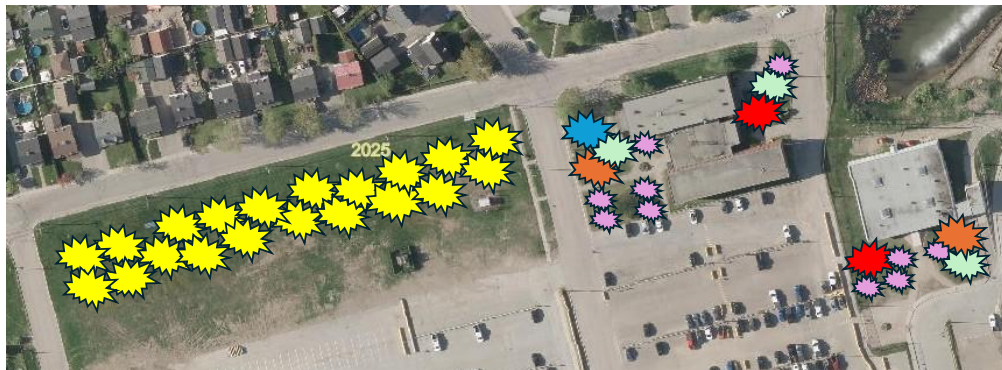
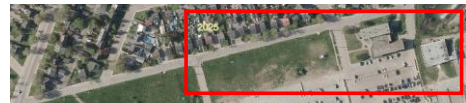
Zone 4 – Parc Moritz et boulevard Mellon



- 4.1 – Rue Moritz
- 4.2 – Parc Moritz
- 4.3 – Rue Hall
- 4.4 – Bureau administratif
- 4.5 - Piste cyclable



4.1 – Rue Moritz

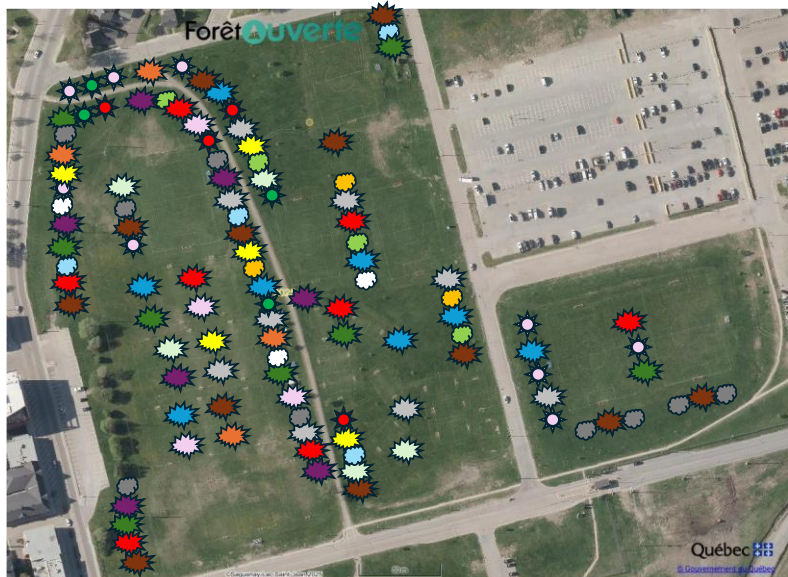










- Chêne à gros fruit
- Orme Accolade
- Tilleul d'Amérique
- Érable rouge
- Lilas Japonais

- Espèces patrimoniales indigènes d'Arvida :
Épinette noire, Épinette blanche, Sapin baumier, Pin blanc, Pin gris,
Bouleau blanc, Bouleau jaune, Thuya occidentalis, Cerisier de virgine
(3000 m² = arbres aux 6 mètres = 84 arbres)

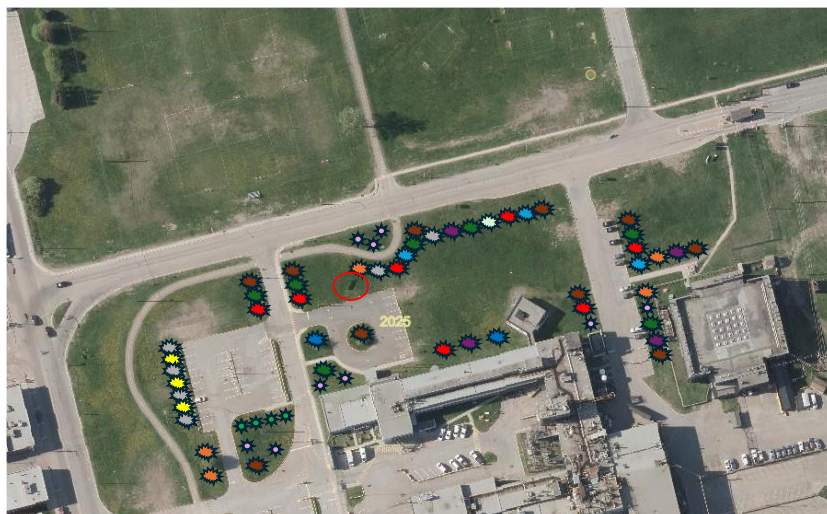













4.2 – Parc Moritz 110 arbres



-  Chêne à gros fruit
 -  Noyer cendré
 -  Érable rouge
 -  Érable argenté
 -  Tilleul d'Amérique
 -  Orme Accolade
 -  Orme Princeton
 -  Micocoulier
 -  Peuplier deltoïde
 -  Févier inerme
 -  Épinette de Norvège
 -  Épinette bleue du Colorado
 -  Pin sylvestre
 -  Pin blanc
 -  Mélèze laricin
 -  Sorbier des oiseaux
 -  Aubépine crus-galli
 -  Lilas Japonais
- 

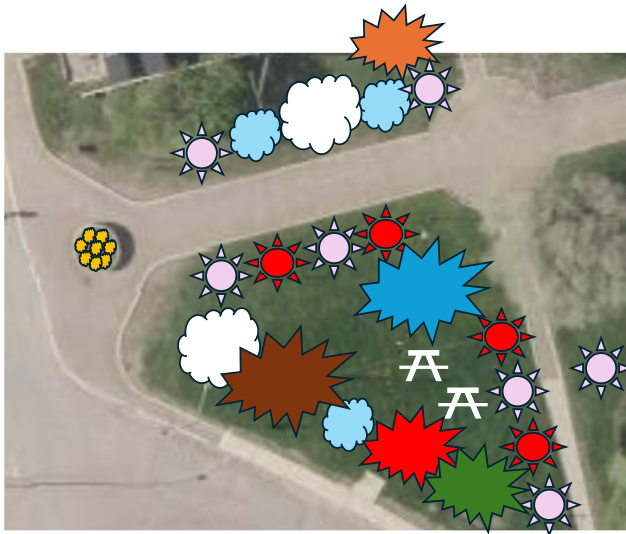
4.3 – Rue Hall



-  Chêne à gros fruit
-  Érable rouge
-  Orme triumph
-  Tilleul d'Amérique
-  Orme Accolade
-  Orme Princeton
-  Micocoulier
-  Peuplier deltoïde
-  Orme davidiana
-  Aubépine crus-galli
-  Lilas Japonais






4.4 – Bureau administratif



-  Chêne à gros fruit
-  Érable rouge
-  Tilleul d'Amérique
-  Orme Accolade
-  Orme Princeton
-  Épinette bleue du Colorado
-  Pin blanc
-  Pommier décoratif
-  Lilas Japonais
-  Arbustes et fleurs vivaces

 euréko!











4.5.1 – Piste cyclable

-  Orme triumph
-  Orme Accolade
-  Orme Princeton
-  Orme davidiana
-  Lilas Japonais



 euréko!

4.5.2 – Piste cyclable

-  Chêne à gros fruit
 -  Érable rouge
 -  Tilleul d'Amérique
 -  Orme Accolade
 -  Orme Princeton
 -  Orme Davidiana
 -  Pin blanc
 -  Lilas Japonais
-  Arbustes : lilas nain et physocarbe diablo
-  Micro-forêt* : Épinette blanche, Sapin baumier, Pin blanc, Pin gris, Bouleau blanc, Bouleau jaune, Thuya occidentalis, Cerisier de Virginie
- *Plantation de plants en PFD très dense (3 arbres/mètre)



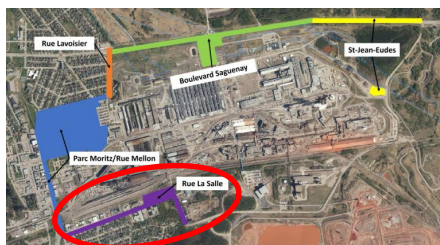




À venir 😊



Zone 5 – Rue de La Salle



5.1 – Stationnement

5.2 – Levées acoustiques





Pour informations :

Émilie Lapointe, *Biologiste*
**Chargée de projet en verdissement urbain et agriculture
urbaine**

elapointe@eureko.ca
418-545-9245 poste 507



RioTinto

Prochaines étapes

Prochaines étapes

- Finaliser le plan de verdissement en tenant compte des commentaires du comité.
- Confirmer les budgets à l'interne.
- Procéder à la commande des végétaux.
- Définir le calendrier des travaux en tenant compte des travaux prévus par la Ville de Saguenay sur la piste cyclable qui longe le boulevard Saguenay.
- Réaliser les travaux.

merci

